Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1120

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Métiers du sourire et culture générale

Radiographie et réflexions à propos du chômage dans le canton de Vaud.

(*jg*) Plus le chômage s'étend et plus il est opaque: il est très difficile de savoir qui sont les chômeurs. Ainsi, pour le canton de Vaud, l'Exposé des motifs du projet de loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs présente des statistiques sur la répartition des sans-emplois par groupe professionnel à fin 1992. Si l'on effectue quelques regroupements forcément approximatifs et incomplets, on aboutit au tableau suivant sur un total réel de 16 400 chômeurs:

«cols blancs»	5720
industrie	2411
hôtellerie	1459
bâtiment	1311
techniciens	1135
sans profession	1771
santé+social	467
Total	14274

Nous avons inclus dans les cols blancs toutes les professions intellectuelles, les métiers de bureau et la vente. Il est intéressant de mettre en rapport ces données avec la répartition des participants aux cours pour chômeurs en 1992, toujours pour le canton de Vaud :

langues	37 %
informatique	30 %
réinsertion	16 %
commerce, vente	10 %

De ces chiffres et du peu de choses prévisibles sur l'évolution de l'économie, il est possible de tirer quelques assertions.

● La crise a détruit beaucoup d'emplois traditionnels, de «métiers»: maçon, vendeur, dessinateur, etc. Mais ces professions sont et seront toujours nécessaires. Dans certains cas, une adaptation des qualifications est nécessaire, parfois, l'organisation du travail doit être améliorée et c'est de la compétence de l'entrepreneur.
En tout état de cause, il s'agit là d'un processus normal qui n'a pas de relation directe avec la situation économique. Ces métiers seront les premiers à profiter d'une embellie. Il serait absurde de considérer qu'il s'agit de qualifications obsolètes.

● Les emplois à qualification moyenne du tertiaire (CFC) sont condamnés. Les métiers de proximité, les «professions du sourire», comme disent joliment les Français, seront de plus en plus présents. La fin de la bureaucratie par informatisation massive revalorise le contact direct. Ce n'est pas là une utopie soixante-huitarde, ni la promotion du développement de «petits boulots». La rentabilité d'un service financier, l'efficacité d'une entreprise de transports, la qualité du travail d'une administration seront de plus en plus liés à la capacité de comprendre les attentes du client et de briser les cloisonnements internes. Cela s'apprend comme la comptabilité.

● Les travaux peu qualifiés continueront d'exister. Ils sont les plus difficiles à rationaliser: manœuvres de chantiers ou employés de la voirie. Dans ces domaines, il est possible d'expérimenter de nouvelles formes de partage du travail. L'Etat pourrait y jouer un rôle incitatif. Chaque fois qu'une entreprise embauche des chômeurs à la suite d'une réduction du temps de travail, les pouvoirs publics pourraient prendre à leur charge pendant une année les versement sociaux correspondants de l'employeur (AVS, etc). Ce n'est qu'une idée parmi d'autres.

● Les chômeurs sont très diversifiés. Certaines professions ont besoin de formation complémentaire: une secrétaire qui ne sait pas se servir d'un traitement de texte est analphabète; d'autres ont besoin d'apprendre le contact et l'art difficile de la relation avec autrui.
Dans certains cas, il vaut mieux apprendre les langues et pour cela partir dans une autre région, un autre pays. Là aussi, ayons des idées. Pourquoi l'assurance-chômage ne financerait-elle pas une partie du salaire versé à un chômeur qui trouverait un emploi d'au moins six mois dans une autre zone linguistique ?

● L'accroissement de la complexité du monde et la nécessaire mobilité d'esprit qui devra l'accompagner est une des seules affirmations que nous pouvons énoncer avec certitude sur l'avenir proche. La formation professionnelle est ici inutile. C'est de culture générale qu'il s'agit. Au fond les cours d'informatique et de langues sont inutiles, il faut enseigner l'histoire et la géographie. A moyen terme, c'est plus utile. ■

EN BREF

Chaque année depuis trois ans, l'entreprise Ascom organise à Berne un cycle de conférences publiques. Le sujet de cette troisième édition est l'Europe; il y sera question d'histoire, de recherche, de responsabilité politique, de protection de l'environnement, de droit du travail, de la neutralité suisse et des priorités de la politique européenne de la Suisse.

Les fans du F/A-18 organiseront eux aussi leur kermesse sur la place Fédérale à Berne le 22 mai, une semaine après la fête des adversaires de l'achat de l'avion.

Panique au centre culturel de Berthoud consacré à la culture populaire (jodel, cor des Alpes, costumes traditionnels, etc): le souverain local a refusé le million et demi qui sauverait la fondation. L'Emmental a-t-il cessé de croire au peuple des bergers ?

Les étudiants suisses ne seront plus comptés dans le contingent d'étudiants étrangers de 7% à l'Université de Constance. En revanche, ils seront soumis au numerus clausus en vigueur pour toutes les disciplines. C'est la conséquence d'un accord entre les Länder allemands, conclu à fin 1992. Les Suisses qui ont un certificat d'apprentissage peuvent y suivre un cours d'une année et obtenir une maturité professionnelle au titre d'«indigènes en formation» (*Bildungsinländer*).